

Vendredi 7 juillet 2017

Une alternative heureuse à la fermeture

La Barre-en-Ouche garde son collège et gagne une cité-scolaire innovante

En juin dernier, le Conseil départemental de l'Eure avait voté la fermeture de deux collèges vétustes et émis des réserves sur l'avenir de l'établissement de La Barre-en-Ouche. Finalement le collège "Jacques Daviel" au lieu d'être fermé sera totalement restructuré et prendra la forme d'une cité-scolaire "Primaires-Collège". Une solution innovante et pertinente pour les établissements implantés dans les territoires ruraux.

En juin 2016, l'assemblée départementale a voté un Plan Pluriannuel d'Investissements de 172,5 M€ qui prévoit la reconstruction, la réhabilitation ou l'agrandissement de 14 collèges. Ce plan comportait aussi la fermeture, en 2018, du collège Pablo-Neruda à Evreux et du collège Pierre-Mendès-France à Val-de-Reuil, deux établissements vétustes, sous-fréquentés et en déficit de mixité sociale.

La fermeture d'un troisième collège avait aussi été votée mais mise au conditionnel. Il s'agissait du collège Jacques-Daviel de La Barre-en-Ouche dont l'avenir devait être tranché en 2018 en fonction notamment de la *"la progression des effectifs mais aussi de l'évolution de l'état du bâti"*. En effet si aucun travaux n'est entrepris, l'état du bâtiment interdit d'imaginer qu'il puisse continuer d'être utilisé encore longtemps et offrir de bonnes conditions de travail et de sécurité pour les élèves et les personnels.

Depuis ce vote en session plénière, un groupe de travail local a été constitué. Composé des élus locaux, des Vice-Présidents du Conseil départemental Benoît Gatinet (VP Collèges) et Jean-Hugues Bonamy (VP Routes et conseiller départemental du canton), du principal du collège, des services de l'Education Nationale et de la direction des collèges, ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises.

De nouveaux éléments de réflexion

Au cours de ces réunions, plusieurs éléments nouveaux sont venus nourrir la réflexion commune sur l'avenir de cet établissement :

- la population des 0-10 ans sur la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche (la plus grande du département avec 16 communes !) est en légère hausse;
- des mesures incitatives ont été prises par Mesnil-en-Ouche pour dynamiser son

territoire et notamment sa politique de logement;

- selon les dernières prévisions, le nombre de collégiens restera stable dans les années à venir avec un pic attendu (220 élèves) en 2019/2020;

- Jean-Noël Montier, maire de la commune du Mesnil-en-Ouche, a récemment déposé une demande de subvention au Conseil départemental pour restructurer le groupe scolaire primaire situé à La Barre-en-Ouche.

Ce dernier élément n'est pas neutre puisque le coût de ces travaux pour le groupe scolaire est estimé à 1,96 M€ dont 787 000 € à la charge du Département de l'Eure.

Une solution hybride

Les effectifs de cette école primaire se situant entre 180 et 200 écoliers en additionnant les primaires et les élèves du collège, les 2 établissements "pèseraient" environ 400 places... soit les effectifs d'un petit collège.

Dès lors, la création d'un établissement mutualisé "Primaire-Collège" en partenariat avec la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche est apparue comme le moyen hybride le plus pertinent pour préserver cet équipement structurant de la vie locale.

C'est cette solution innovante et pertinente pour les établissements implantés dans les territoires ruraux que le Président du Département de l'Eure, Sébastien Lecornu, est venu présenter vendredi après-midi au collège de la Barre-en-Ouche, en présence des élus locaux et de la communauté éducative.

Le Président Lecornu a notamment annoncé que le collège Jacques-Daviel et sa demi-pension vont faire l'objet d'une opération lourde de restructuration pour accueillir demain collégiens et écoliers qui auront chacun leur propre accès, cours de récréation et salles d'enseignements.

Ce compromis à la fermeture pure et simple du collège a, en outre, l'avantage de mutualiser les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Un plan de financement tripartite : Etat-Département-commune nouvelle du Mesnil-en-Ouche est en cours de montage.

Fin de chantier en 2021


Deux réunions ont déjà eu lieu en avril à l'hôtel du Département et en mai au siège de la communauté de communes. Le projet de création de cet établissement mutualisé a été très bien accueilli par les élus locaux. L'Inspecteur d'Académie s'est montré lui-aussi réceptif au projet puisque sur ce territoire très étendu, la suppression du collège risquait d'engendrer des temps de transport importants pour les collégiens.


Dès cet été un "programmiste" va donc travailler sur un avant-projet de ce futur établissement mutualisé qui pourrait raisonnablement voir le jour en 2021 pour un coût qui reste à affiner mais qui devrait avoisiner les 6 M€.

Contact presse

Département de l'Eure
Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr

 www.eureenligne.fr

 [eureenligne](#)

 [DepartementEure](#)